

## **Conditions Générales de Vente (CGV) de RomyArts.com**

### **Article 1 : Préambule**

Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées "CGV") sont proposées par ROMY ART'S, situé au 299 AV DU PEYRAT 83310 GRIMAUD (ci-après dénommé "le Vendeur"). Ces CGV régissent les relations contractuelles entre le Vendeur et le client (ci-après dénommé "l'Acheteur").

### **Article 2 : Acceptation des CGV**

L'achat d'un produit sur le site RomyArts.com implique l'acceptation sans réserve par l'Acheteur des présentes CGV.

### **Article 3 : Produits**

Les produits proposés à la vente sont ceux décrits sur le site RomyArts.com. Le Vendeur se réserve le droit de modifier à tout moment son offre de produits.

### **Article 4 : Commande**

L'Acheteur passe sa commande en ligne. La commande ne peut être enregistrée sur le site que si l'Acheteur s'est clairement identifié.

### **Article 5 : Prix**

Les prix sont indiqués en euros et incluent toutes les taxes. Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment.

### **Article 6 : Modalités de paiement**

Le paiement est exigible immédiatement à la date de la commande. L'Acheteur peut effectuer le paiement par tout moyen mis à disposition par le Vendeur.

### **Article 7 : Livraison**

La livraison est effectuée à l'adresse indiquée par l'Acheteur lors de la commande.

### **Article 8 : Problèmes de livraison**

En cas de dommages pendant le transport, la protestation motivée doit être formulée auprès du transporteur dans un délai de trois jours à compter de la livraison. En cas de casse pendant la livraison, l'article sera renvoyé mais non remboursé.

### **Article 9 : Retour et échange**

Compte tenu du caractère sur mesure des produits, les échanges ne sont pas acceptés.

### **Article 10 : Responsabilité**

Le Vendeur ne peut être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation des produits achetés sur RomyArts.com.

### **Article 11 : Droit applicable et litiges**

Les présentes CGV sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français seront seuls compétents.